MARQUAGES DES PNEUS

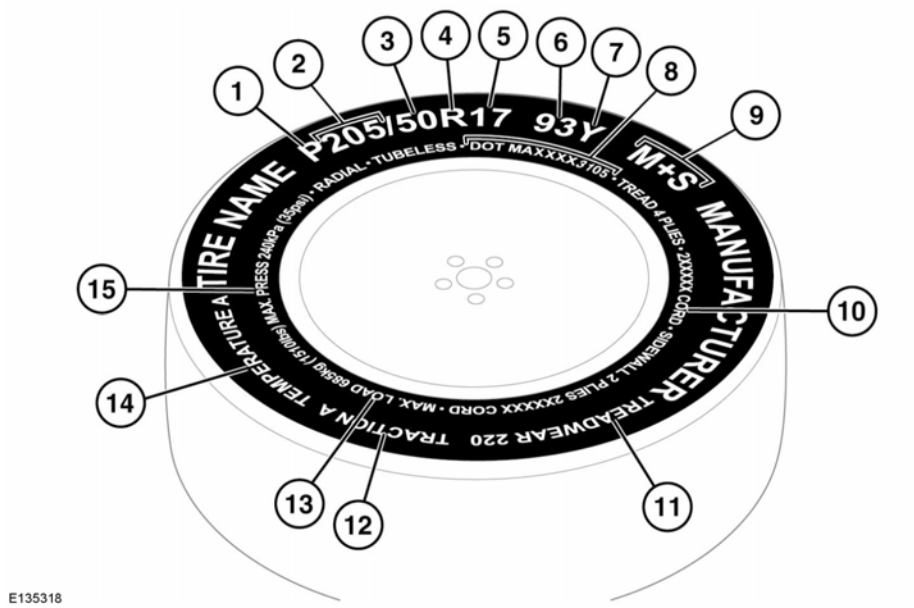

1. **P** indique que le pneu est prévu pour les véhicules de tourisme. Cet indice n'apparaît pas tout le temps.
2. Largeur du pneu en millimètres entre les bords des deux flancs.
3. Le rapport hauteur/largeur du pneu, également appelé profil du pneu, indique la hauteur du flanc exprimée en pourcentage de la largeur du pneu. Ainsi, si la bande de roulement mesure 205 mm de large et que le rapport hauteur/largeur est de 50, la hauteur du flanc doit être de 102 mm.
4. **R** signifie que le pneu est de construction radiale.
5. Diamètre de jante exprimé en pouces.
6. Indice de charge du pneu. Cet indice n'apparaît pas tout le temps.

⚠ **L'indice de charge de tous les pneus de rechange doit répondre au moins aux mêmes spécifications que l'équipement d'origine (OE). En cas de doute, contactez votre concessionnaire/réparateur agréé.**

7. La classe de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle le pneu peut être utilisé sur des périodes prolongées. Voir page **200, CLASSE DE VITESSE**.